

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur PETIT Jean-Pierre – Maire.

Etaient présents : Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne : Adjointes, Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER Alain – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel – M. HOUSSE Bastien – M. HUBY Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. BURETTE Stéphane

Monsieur HOUEVILLE Daniel a été désigné secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 14 Novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Tarifs communaux

Les membres du Conseil Municipal décident de ne pas changer les tarifs communaux.

Participation à la reconstruction du Centre d'Incendie et de Secours situé à BOSCOLE HARD

L'opération consiste en la reconstruction du CIS sur un terrain de près de 2 000 m², apporté par la commune de Bosc Le Hard et situé au nord de cette commune, à proximité de la route départementale 151.

Le montant de l'opération, dont le Sdis 76 sera le maître d'ouvrage, est estimé à 2 450 000,00 € TTC, hors frais relatif au terrain.

Il est proposé que la commune participe au financement de cette opération en octroyant au Sdis76 une subvention d'équipement de 28.927.59 € maximum.

Le montant définitif de la subvention sera calculé au prorata des dépenses effectivement réalisées et justifiées, sans pouvoir excéder le montant maximum susmentionné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de GRUGNY :

* Accepte le versement d'une subvention d'équipement d'un montant maximum de 28.927.59 €, correspondant au taux de 10.04 % du montant de 288.000.00 € comme

indiqué dans le tableau intitulé "simulateur de recherche d'une clé de répartition" ci-joint.

* Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement à intervenir ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

Extrait du tableau intitulé « simulateur de recherche d'une clé de répartition »

	Pour le calcul de la Répartition	Chiffres pour GRUGNY		
		Données	%	Résultat
Interventions Réalisées	Taux 30 % Base : 86.400 €	101	13.99 %	12.086.43 €
Population DGF	Taux 60 % Base : 172.800 €	1.013	8.52 %	14.720.91 €
Potentiel financier	Taux 10 % Base : 28.800 €	417.722	7.36 %	2.120.25 €
TOTAL	Taux 100 % Base : 288.000 €			28.927.59 € = Taux de 10.04 %

Questions et informations diverses

* courant 2020, la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin va équiper tous les foyers de bacs jaunes destinés à collecter les déchets recyclés.

* GRDF – Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Novembre 2015

Vu, la signature de la convention Cadre AMR – 150526-011 avec GRDF, le point « Eglise » a été désigné comme site identifié pour l'installation d'un équipement de télérelève (2 petites antennes) sur le clocher de l'église.

* arrêté préfectoral du 6 décembre 2019 portant sur la composition du conseil communautaire de la CCICV à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020.

* Lubrizol – courrier de Monsieur le Préfet en date du 12 décembre 2019 - à la suite de l'incendie du 26 Septembre dernier un vaste programme de prélèvements a été mis en œuvre concernant notamment les sols et les productions agricoles sur plusieurs communes dont Grugny.

* Véolia – vu, les fortes précipitations de ces derniers jours, l'eau est actuellement impropre à la consommation (particules d'argile et de limon)

* Maison de Madame MALAS – le dossier a été transmis au coordonnateur SPS pour validation

Séance levée à 20 heures 15